

Juste un mot de Monsieur le Maire

Juste un mot sur la Voirie

La route des Freydeyres est en réparation. Le mur de soutènement est reconstruit par l'entreprise Clément CANELHO. Elle sera réouverte dans les mêmes conditions de limitation de circulation aux véhicules de moins de 3t5.

La campagne de travaux de revêtement 2025 est en discussion. Ils sont toujours trop faibles face aux besoins mais le minimum annuel sera fait. L'entretien des fossés et des bordures sera également fait, avec je l'espère l'aide de la météo.

Juste un mot sur la place du monument aux morts

Le chantier des murs en pierres sèches mené par l'association « gens de pierres » est en cours. Les employés municipaux participent à la mise en œuvre par la livraison de pierres et la plantation des arbres. Puis viendra la finition par le sol et quelques mobiliers. Je tiens à remercier au nom de la commune les donateurs de pierres.

Juste un mot sur le commerce de Restauration installé dans le château du Charbonnel.

Cette bâtisse est la propriété de la commune. Les murs sont loués à une société de trois jeunes gens, professionnels de la restauration qui viennent de racheter le fonds de commerce auparavant détenu par le restaurant « **les galapians** ».

Le nouveau restaurant s'appelle « **l'auberge des trois amis** » et devrait ouvrir en avril. La commune participe à la remise aux normes des locaux dont la maintenance et l'entretien seront à la charge des exploitants. Je leur souhaite la bienvenue et tous mes vœux de réussite dans l'exploitation de ce lieu important pour la vie du cœur de notre *village de caractère*.

Juste un mot sur l'école

Les projets de travaux sont en cours d'élaboration : ventilation double flux et isolation par l'extérieur sont en prévision. La conception technique de ces deux éléments est une première chose, vient ensuite la demande des financements extérieurs indispensables (État, Département, Communauté de communes etc..). Je sais l'urgence de la réalisation de ces travaux pour le confort et la sécurité des élèves et des enseignants. Nous ne négligerons rien dans la qualité de ces prestations.

Juste un mot sur la fibre

L'installation des câbles de fibre optique est en cours. Les différentes sociétés sous-traitantes pour le syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) sont à l'œuvre sur le territoire communal.

Je rappelle que la commune n'intervient pas en tant que maîtrise d'ouvrage de cet équipement. Le réseau filaire est la propriété du syndicat ADN. Il sera mis à la disposition des opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free etc..) auprès desquels vous devez vous adresser pour être desservis.

Juste un mot sur les règles d'urbanisme.

De nombreux habitants « oublient » de faire les déclarations préalables à tous travaux d'aménagements fonciers. Ils souhaitent ensuite « régulariser » leurs aménagements. Je rappelle que celle-ci ne va pas de soi. La seule démarche qui vaille est la demande préalable, grâce à laquelle la discussion et l'instruction du dossier permettent de réaliser des travaux dans le respect des règles.

Pour cela, le Maire dispose de moyens permettant :

- ▶ le conseil et l'aide (l'élu en charge de l'urbanisme ; les agents communaux, au secrétariat comme sur le terrain).
- ▶ la sanction, comme l'arrêté interruptif de travaux si les travaux sont en cours ou la mise en demeure avec astreinte administrative et financière si les travaux sont finis.

Ces outils, permettent au Maire de demander l'arrêt des travaux, l'obtention des autorisations si les travaux sont régularisables ou la remise en état initial sous délai avec astreinte financière pouvant aller jusqu'à 500€ par jour de retard, selon la gravité de l'infraction.

Devant la gravité de certains dossiers et dans l'intérêt du bien commun, j'envisage favorablement l'utilisation de ces outils réglementaires.

Salut le plus cordial à toutes et à tous,

Le Maire,
André LAURENT.